

dont l'application doit durer cinq ans. Le Canada continue d'appliquer ce programme pendant l'année financière en cours, ayant affecté à cet égard un crédit de 2.1 millions. Les projets d'assistance équipement qui ont été ou sont exécutés grâce à l'apport de fonds canadiens sont, outre l'installation de "Canada Hall": l'envoi de deux navires construits au Canada et destinés à assurer le service entre les îles des Caraïbes; l'aménagement d'un quai en eau profonde et d'installations portuaires à Saint-Vincent; un inventaire des ressources forestières à la Dominique; l'aménagement d'écoles à Saint-Kitts, Grenade, Antigua et la Dominique; le développement des ressources en eau douce de Saint-Kitts, Nevis, Anguilla et Montserrat; la construction d'entrepôts à Saint-Kitts et à Sainte-Lucie; la fourniture de matériel portuaire à un certain nombre d'îles; l'envoi d'une vedette-pilote à la Barbade et d'un vaisseau de recherches pour la pêche à la Jamaïque; et l'installation d'un système d'atterrissage à la Trinité.

Dans le domaine de l'aide technique, le Canada a également fourni une contribution importante en accueillant des étudiants antillais dans ses universités et en envoyant des conseillers ou des professeurs dans divers territoires de la région des Caraïbes. Lorsqu'il a annoncé récemment l'expansion de son programme d'aide pour les années 1964-1965, le gouvernement du Canada a fait ressortir l'accroissement de l'aide qui en découlerait pour les pays des Antilles, pays que les liens historiques unissent au Canada.